FUNCTIONAL

TRAININING

RÈGLEMENT SPORTIF 2019



Préambule

Tout athlète participant à une compétition de Force Endurance doit être titulaire de la licence de la saison sportive en cour à la Fédération Française de Force (FFForce) au plus tard le jour où il s'inscrit à une compétition ou prendre un T.P.U. (Titre de Participation Unique) le jour de la compétition.

Pour toutes les compétitions l'athlète devra présenter les documents officiels suivants

: Des documents justifiant de son identité et de sa nationalité. Une autorisation parentale pour les mineurs. Sa licence ou un T.P.U.

Chapitre 1 : Règles général de la compétition de Functionnal Training

Article 1:

Article 1.1 - Le terme athlète ou équipe utilisé dans le présent règlement désigne, les deux sexes.

Article 1.2 – La compétition se déroule entre athlètes dans des catégories définies par :

- ❖ Le sexe
- La catégorie d'âge
- **Article 1.3** Si deux ou plusieurs équipes terminent sur le même nombre total de points à la fin de la compétition, une ultime épreuve de 3' maximum permettra de les différencier. Les épreuves possibles seront expliquées dans la suite du document.
- **Article 1.4** Les compétitions sont strictement réservées aux athlètes de 15 ans (date anniversaire) et plus.
- **Article 1.5** Le classement dans toutes les catégories sera déterminé par les totaux réalisés, dans le respect du règlement.
- **Article 1.6** Les équipes gagnantes de chaque catégorie se voient attribuer le titre **de Champion de functionnal training.**
- **Article 1.10.** Un athlète étranger ne peut prétendre ni aux titres délivrés par la Fédération et ses organes déconcentrés sauf en catégorie OPEN.
- Article 1.11 Il n'y a pas de titre décerné pour chaque épreuve effectué lors de son passage.

ARTICLE 2: LES CATEGORIES D'AGES

Article 2.1 - Seules les catégories U20 (Under 20 ans), open et master existent en Functionnal Training.

Article 2.2 - Le changement de catégorie d'âge est régi par l'année civile. Pour le classement, la catégorie d'âge d'un athlète est définie au 1^{er} septembre par anticipation de l'année de naissance.

| DENOMINATION | SEXES | AGES | Né |
|--------------|-----------------------------------|--------------------|----------------|
| Jeune (U 20) | Hommes/Hommes et Femmes/Femmes | Entre 15 et 20 ans | De 2004 à 1999 |
| Open | Hommes/Hommes et Femmes/Femmes | 15 et plus | 2004 et plus |
| Masters | Hommes/Hommes et Femmes/Femmes | 40 ans et plus | 1979 et plus |

ARTICLE 3: LES CATEGORIES DE POIDS

Les compétitions de functionnal training ne font pas de distinctions de poids de corps.

ARTICLE 4 – LES EPREUVES

- **Article 4.1** Un total de 3 épreuves devront être effectués durant toute la durée de la compétition par toutes les équipes participantes.
- **Article 4.2** Un premier classement sera effectués à la fin des 3 premières épreuves. Les 10 premières équipes de chaque catégorie pourront continuer lors de la demi-finale. Les 5 dernières lors de la finale.
- **Article 4.3** Les 3 première épreuves se devront d'être accessible à tous sans distinction de niveau préalable pour garantir leurs accessibilités (hors championnats qualificatif).
- **Article 4.4** Chacune de ces premières épreuves devront se différentier par l'utilisation de différentes filière énergétique. Soit : Aérobie (Endurance), Anaérobie lactique (Puissance/Resistance) et Anaérobie alactique (Force ou vitesse).
- **Article 4.5** Au minimum un mouvement issu de la force athlétique devra être planifier durant au minimum 1 de ces 3 épreuves. Soit : Le squat, Le développé couché, Le soulevé de terre.

ARTICLE 5 – LES ÉQUIPEMENTS ET SPECIFICATIONS

Article 5.1 - Tenue des compétiteurs :

- Brassière autorisée pour les femmes
- Short, cuissard court ou long permettant l'arbitrage
- Ceintures de forces, genouillères souples et bandes de poignets autorisés
- T-shirt court, long ou débardeur permettant l'arbitrage.

FFForce: A la demande de la Commission de la Sécurité des Consommateurs, il est très fortement recommandé de ne pas porter de bagues et d'alliances lors de la pratique des activités sportives et ceci afin d'éviter tout accident

Article 6 – LES ARBITRES ET OFFICIELS

- **Article 6.1 –** L'équipe d'arbitrage sera constitué d'un arbitre principal et d'arbitres bénévoles.
- **Article 6.2** Les arbitres auront la tâche de chronométrer et de comptabiliser le nombre de répétitions effectuées par les athlètes ainsi que la technique mise en place par ce dernier. Ils devront également comptabiliser le nombre de tours effectués
- **Article 6.3** L'arbitre principal aura la tâche d'expliquer les standards de mouvements aux athlètes, à ses arbitres. Mais aussi de vérifier la bonne application des standards de mouvements durant les épreuves. Il a autorité sur les arbitres bénévoles et peut à tout moment comptabiliser les répétitions à la place de ces derniers s'il estime que le standard ne sont pas respectés.
- **Article 6.4** L'arbitre principal se réserve le droit d'interrompre à tout moment la compétition d'un athlète s'il considère que celui-ci ne fait pas la compétition dans le respect de l'intégrité physique.
- **Article 6.5** Les arbitres seront en tenue de sport avec un t-shirt identique fourni par l'organisateur afin de les différencier des athlètes

Article 6.6- Les ordres donnés par l'arbitre principale seront les suivants :

- Départ Au début de l'épreuve
- ❖ Stop A la fin de l'épreuve

Article 7 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- **Article 7.1** Afin de garder une homogénéité et une sécurité nécessaire aux pratiquants il est décidé que <u>le nombre d'inscription sera limité.</u>
- **Article 7.2** Pour toutes les compétitions, les clubs doivent engager leurs athlètes par écrit ou courriel 15 jours avant la compétition. Pas d'engagement sur place.
- **Article 7.3** Tout athlète qui souhaite prendre un T.P.U le jour de la compétition devra être engagé au préalable.

Article 7.4 - Pour toutes les compétitions, la remise de récompenses fait partie intégrante de la compétition. L'athlète doit être présent et en tenue de sport

Article 7.5 - La compétition consiste à effectuer 3 épreuves qualificatives et 2 épreuves finales telles que décrites au chapitre 2 du présent règlement et selon le déroulé suivant :

Matin: 3 épreuves Après-midi: 2 épreuves

Article 7.6 - Avant chaque épreuve, l'arbitre principal devra désigner le travail à effectuer par les termes cités dans le chapitre 2 du présent règlement.

Article 7.7 - Un classement est effectué en fonction du nombre de points attribués à chaque fin d'épreuves. Les vainqueurs sont les équipes qui cumulent le moins de point à l'issue des 5 épreuves.

A noter que les athlètes n'ayant pas été qualifié pour les phases finales ne pourront prétendre à un podium.

A noter que l'athlète qui remporte une épreuve marque 1 point, le second 2 points et ainsi de suite au regard du nombre d'équipes. Ce mode de calcul est valable pour toutes les épreuves. En cas d'égalité dans une épreuve, les athlètes marquent le même nombre de points.

CHAPITRE 2 LES EPREUVES

Les 3 épreuves qualificatives :

Les 3 épreuves qualificatives sont en libre choix. Seul deux paramètres sont obligatoires et à prendre en compte :

- Chaque épreuve doit s'attarder sur une filière métabolique.
 - Soit : Aérobie (Endurance), Anaérobie lactique (Puissance/Resistance) et Anaérobie alactique (Force ou vitesse).
- Dans au moins une des 3 épreuves un mouvement de force athlétique doit être présent sans modalité particulière.
 - Soit : Squat, Développé couché, Soulevé de terre.

A noter que les 3 phases qualificatives lors d'une compétition ouverte se doivent d'être accessibles en termes de mouvements et de charges.

Aucune modalité de forme n'est demandée pour les épreuves. Elles peuvent être dans un objectif de temps, de répétitions ou de charges déplacés (en kg).

Les 2 épreuves finales :

Les 2 épreuves finales sont en libre choix. Aucun paramètre n'est à prendre en compte particulièrement.

A noter que ces 2 épreuves qualificatives ne se doivent pas spécialement accessible à tous puisqu'elles permettront de déterminer quelle équipe sera championne ou non.

Aucune modalité de forme n'est demandée pour les épreuves. Elles peuvent être dans un objectif de temps, de répétitions ou de charges déplacés (en kg).

Chapitre 3

Les mouvements

Mouvements en épreuves, cette liste peut être modifié à tout moment par les organisateurs pour rajouter de nouveaux mouvements.

A noter que le système de notation est subjectif ; il est évident qu'une certains mouvement passe d'une difficulté à l'autre en fonction de la charge utilisés. Les degrés de difficultés ne sont mis la qu'à titre purement indicatif. Le choix des exercices et des modalités des épreuves se font uniquement par les organisateurs.

| Mouvements | Types | Difficulté |
|--------------------------------|-----------------|------------|
| Flexions poids de corps | Gymnastique | |
| Pompes | Gymnastique | |
| Relevé de buste | Gymnastique | |
| Fentes | Gymnastique | |
| Fentes pliométriques | Gymnastique | |
| alternés | | |
| Montée sur box | Gymnastique | |
| Saut pliométrique sur box | Gymnastique | |
| Tirage aux anneaux | Gymnastique | |
| Tractions et ses dérivés | Gymnastique | |
| Traction barre à la poitrine | Gymnastique | |
| Pied à la barre et ses dérivés | Gymnastique | |
| Muscle up aux anneaux | Gymnastique | |
| Muscle up à la barre | Gymnastique | |
| Pompes en appui tendu | Gymnastique | |
| renversé et ses dérivés | | |
| Maintien de l'ATR | Gymnastique | |
| Marche sur les mains | Gymnastique | |
| Flexion clavicules | Charge externes | |
| Flexion nuque | Charge externes | |
| Flexion d'arraché | Charge externes | |
| Développé couché | Charge externes | |
| Soulevé de terre | Charge externes | |
| Arraché en suspension ou | Charge externes | |
| non | | |
| Arraché debout en | Charge externes | |
| suspension ou non | | |
| Arraché force en suspension | Charge externes | |
| ou non | | |
| Epaulé-jeté en suspension ou | Charge externes | |
| non | | |

| Epaulé-jeté debout en | Charge externes | |
|-------------------------------|------------------|--|
| suspension ou non | g | |
| Epaulé-jeté force en | Charge externes | |
| suspension ou non | _ | |
| Jeté fente | Charge externes | |
| Jeté debout | Charge externes | |
| Jeté force | Charge externes | |
| Développé militaire | Charge externes | |
| Thrusters | Charge externes | |
| Lancer de Medcinball | Charge externes | |
| Kettbell swing et ses dérivés | Charge externes | |
| Arraché au kettbell | Charge externes | |
| Arraché à l'haltère | Charge externes | |
| Epaulé jeté au kettbell | Charge externes | |
| Epaulé jeté à l'haltère | Charge externes | |
| Rameur | Cardiovasculaire | |
| Wattbike | Cardiovasculaire | |
| Ski-erg | Cardiovasculaire | |
| Assault air bike | Cardiovasculaire | |
| Course à pied | Cardiovasculaire | |
| Burpees et ses dérivés | Cardiovasculaire | |
| Planche isométrique | Gymnastique | |
| Cuillère isométrique | Gymnastique | |
| Superman isométrique | Gymnastique | |
| Kili isométrique | Gymnastique | |
| Déplacement de charge sur | Charge externes | |
| distance donné | | |